



HAL
open science

Impacts de l'exploitation des ressources extractives "offshore" sur la pêche au Sénégal. Transparence dans la communication et gouvernance des espaces littoraux

Kiné Gueye Ngom

► To cite this version:

Kiné Gueye Ngom. Impacts de l'exploitation des ressources extractives "offshore" sur la pêche au Sénégal. Transparence dans la communication et gouvernance des espaces littoraux. Colloque International Vulnérabilité des sociétés et des milieux côtiers et estuariens d'Afrique de l'Ouest, Patrimoine et territoires de l'eau (Pateo); Université Assane Seck Ziguinchor (UASZ), Nov 2019, Ziguinchor, Sénégal. pp.503-513. <hal-04544686>

HAL Id: hal-04544686

<https://hal.science/hal-04544686v1>

Submitted on 20 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Tidiane SANÉ, El Hadji Balla DIÉYE, Amadou Hamath DIA,
Luc DESCROIX, Bamol Ali Sow, Paul DIÉDHIU,
Mouhamadou Mawloud DIAKHATÉ et Ngor NDOUR



VULNÉRABILITÉ DES SOCIÉTÉS ET DES MILIEUX CÔTIERS ET ESTUARIENS D'AFRIQUE DE L'OUEST

Actes du Colloque international LMI-PATEO – UASZ,
tenu à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
du 19 au 22 novembre 2019

Sous la direction de :

**Tidiane SANÉ, El Hadji Balla DIÉYE, Amadou Hamath DIA,
Luc DESCROIX, Bamol Ali SOW, Paul DIÉDHIYOU, Mouhamadou
Mawloud DIAKHATÉ et Ngor NDOUR**

Vulnérabilité des sociétés et des milieux côtiers et estuariens d’Afrique de l’Ouest

**Actes du Colloque international LMI-PATEO – UASZ,
tenu à l’Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
du 19 au 22 novembre 2019**



© L'HARMATTAN-SÉNÉGAL, 2021
10 VDN, Sicap Amitié 3, Lotissement Cité Police, DAKAR

<http://www.harmattansenegal.com>
senharmattan@gmail.com
senlibrairie@gmail.com

ISBN : 978-2-343-22490-9
EAN : 9782343224902

The banner features a central text area with a white background, flanked by two diamond-shaped images. The left image shows a coastal structure, and the right image shows a narrow waterway through a lush green field. The top left corner contains the logo of the University of Assane Seck de Ziguinchor (UASZ). The top center features the PATEO logo with the tagline 'Patrimoines et territoires de l'eau'. The main title is in large, bold letters. Below the title are several logos of participating organizations and institutions. The date and location are displayed in green and blue diamond shapes on the right side.

UNIVERSITÉ ASSANE SECK
ZIGUINCHOR

PATEO
Patrimoines et territoires de l'eau

Colloque International
"Vulnérabilité des sociétés et des milieux côtiers et estuariens d'Afrique de l'Ouest"

Du 19 au 22 novembre 2019

A l'Université Assane Seck Ziguinchor

Publication entièrement financée par l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) :
UFR Sciences et Technologies, Rectorat et Département de Géographie.

Comité scientifique et de lecture

Prénom (s)	Nom	Institution-Pays
Tidiane	SANÉ	PATEO-LGE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
El Hadji Balla	DIÉYE	PATEO-LGE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Luc	DESCROIX	PALOC-PATEO, IRD, France
Amadou Hamath	DIA	LARSES, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Paul	DIÉDHIYOU	LARSES, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Bamol Ali	SOW	LOSEC, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Oumar	SY	LGE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Ngor	NDOUR	LAFE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Samo	DIATTA	LOSEC, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Ibrahima Demba	DIONE	LARSES, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Doudou	GUËYE	LARSES, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Moctar	CAMARA	LOSEC, Directeur de l'UFR Sciences et Technologies UASZ, Sénégal
Marie-Christine	CORMIER-SALEM	AGROPOLIS-PALOC-IRD, France
Mouhamadou Mawloud	DIAKHATÉ	PATEO-LEIDI, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
Catherine	MERING	Paris-Diderot, Paris7, France
Amadou Tahirou	DIAW	LERG, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Julien	ANDRIEU	Université de Nice, France
Cheikh Saad-Bou	KAMARA	Université Nouakchott, Mauritanie
Michel	SIMEU KAMDEM	Université de Yaoundé, Cameroun
Allassane	OUATTARA	Université Nangui Abrogoua, Côte d'Ivoire
Mbaye	DIOP	Institut sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)
Nadia	MHAMMDI	Université Mohammed V Rabat, Maroc
Vieri	TARCHIANI	CNR, Italie

Marina Padrão	TEMUDO	School of Agriculture, University of Lisbon, Portugal
Tarik	DAHOU	PALOC-IRD, France
Gil	MAHÉ	IRD, France
Patrice	BREHMER	IRD, France
Mamadou	SOW	CNRHB, République de Guinée
Boubou Aldiouma	SY	LEIDI, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
Françoise	BRETON	UAB, Espagne
Aida	DIONGUE NIANG	ANACIM, Sénégal
Anne-Elisabeth	LAQUES	IRD, France
Didier	ORANGE	UMR 210 Eco&Sols, IRD, France
Jean-Claude	MARUT	CNRS, France, universitaire retraité
Cheikh	MBOW	Université de Prétoria, Afrique du Sud
Khalifa Ababacar	KANE	LARSES, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Ansoumana	BODIAN	Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
Cheikh	FAYE	LGE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Aïdara Mamadou Lamine	FALL	LGE, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
Eric	MACHU	IRD, France
Célestin	HAUHOUOT	UFHB
Sylvia	BECERRA	CNRS, France
Patrick	CHEVALIER	Universitaire retraité
Odile	JOURNET	CNRS, France
Marco	MANZELLI	Coopération italienne, Italie
Oula	AMROUNI	Institut national des Sciences et Technologies de la Mer, Tunisie
Cheikh Samba	WADE	LEIDI, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
Marina	TEMUDO	Universidade de Lisboa, Tapada da Ajuda, Portugal
Ana Isabel	CABRAL	Universidade de Lisboa, Tapada da Ajuda, Portugal
Bienvenu	SAMBOU	ISE, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Hyacenthe	SAMBOU	ISE, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Abdou Seydou	MANÉ	Grdr, Ziguinchor, Sénégal
Julia	RORELLE	Grdr, Pôle Littoral, Guinée-Bissau

Comité d'organisation

Prénom	Nom	Titres
Tidiane	SANÉ	Président
El Hadji Balla	DIÉYE	Président Commission Scientifique
Paul	DIÉDHIOU	Membre
Oumar	SY	Membre
Amadou Hamath	DIA	Président Commssion Finances
Alioune Badara	SAKHO	Président Commission Organisation
Joseph	DIÉDHIOU	Membre, comptable
Léa Suzanne	THIAW	Présidente Commission Communication
Jean-Alain	GOUDIABY	Membre
Ngor	NDOUR	Membre
Dioncounda	YOCK	Membre
Ousseynou	SÈNE	Membre
Deborah	DIOUF	Membre, Secrétariat
Marème	SYLLA	Membre, Secrétariat
Ndeye Astou	Thiaw	Membre, Secrétariat
Bamol Ali	SOW	Membre
Samo	DIATTA	Membre
Ibrahima Demba	DIONE	Membre
Julien	ANDRIEU	Membre
Luc	DESCROIX	Membre
Mouhamadou Mawloud	DIAKHATÉ	Directeur LMI-PATEO, Membre
Moctar	CAMARA	Directeur UFR ST UASZ, Membre
Ndiouma	NDOUR	Directeur UFR SES UASZ, Membre
Ibrahima	MBAYE	Chef Département Géographie UASZ, Membre
Mbaye Diagne	MBAYE	Chef Département Chimie UASZ, Membre
Lat Grand	NDIAYE	Chef Département Physique UASZ, Membre
Ibrahima	TOURÉ	Chef Département Sociologie UASZ, Membre
Mouhamed Mahmoud	CHARAHA BIL	Chef Département Agroforesterie UASZ, Membre

Melyan	MENDY	Chef Département Eco-Gestion UASZ, Membre
Ibou	NDAO	Chef Département Tourisme UASZ, Membre
Mor	NDONGO	Responsable Filière Informatique, Membre
Babacar	SARR	Chef Département Sciences juridiques UASZ, Membre
Boubacar Demba	BA	Membre, UFR ST
Mamadou	THIOR	Membre, UFR ST
Boubacar	SOLLY	Membre, UFR ST
Abdou Kadri	SAMBOU	Membre, UFR ST
Bouly	SANÉ	Membre, UFR ST
Yancouba	SANÉ	Membre, UFR ST
Sadio	SANÉ	Membre, UFR ST
Tidiane	DIALLO	Membre
Cheikh Tidiane	BODIAN	Membre
Aïssatou Marie Romualda	FAYE	Membre, UFR SES
Angèle Marie Dioné	TINE	Membre, UFR SES
Mariama	MBAYE	Membre, UFR SES
Mohamed Doudou	MBAYE	Membre, UFR SES
Berthe Sebene	DIÉDHIU	Membre, UFR SES
Mame Madjiguene	DIOUF	Membre, UFR SES

LISTE DES AUTEURS

Amadou Hamath DIA,
Mouhamadou Mawloud
DIAKHATÉ, Michel Simeu-
Kamdem, OUATTARA
Allassane, CECCHI Philippe,
Jeanne RIAUX, Didier
ORANGE, Andrew OGILVIE,
Christian LEDUC, A. S.
MOHAMED, H. M. ALI, Z. el
A. SIDATT, Anna
WESSELINK, Abdou Aziz Sy
SADIO, Cheikh FAYE, GOMIS
E.N., DIÉYE S., Boubacar
Demba BA, Aïdara Chérif
Amadou Lamine FALL,
Mamadou Aguibou Diallo,
Aïdara C. A. Lamine Fall, Djiby
Sambou, DRAMÉ Awa B.,
MERCIER Denis, Mireia
NICART ARROYO, Boubacar
Demba BA, Alphonse MANÉ
SAMBOU, Yancouba SANÉ,
Sònia SANCHEZ-MATEO, José
Ramón OLARIETA ALBERDI,
Elhadji Oumar TOURÉ, Tidiane
SANÉ, OUATTARA Seydou,
AYENON Séka Fernand, Abou
BA, Mamoudou Abdoul
DIALLO, Youssouph BADJI,
Ousmane DIANKHA, Bamol Ali
SOW, Birane NDOM, Siny

NDOYE, Ambroise SAGNA,
Cheikh FAYE, Aidara Chérif
Lamine FALL, Antoine Demba
MANGA, Arame DIÉYE, Habib
Boubacar DIENG, LUU Thi
Nguyet Minh, Luc DESCROIX,
Sylvie Paméla MANGA, Marie
Jeanne SENGHOR, Ange B.
DIÉDHIOU, Djiby SOW, Oumar
SALL, Mamadou BARRY, El
Hadji Balla DIÉYE, Oumar SY,
Boubacar SOLLY, Mamadou
THIOR, Luc S. DIATTA,
Alexandre BADIANE, Luc
DESCROIX, Geoffroy Ibiassi
MAHOUNGOU, Fred William
MANIAKA, Alain Claver
BATCHY, Esperance Annaelle
POUNGUI, SAMBOU Djiby,
MBAYE Mamadou Lamine,
FALL Aïdara C. A. Lamine,
DIALLO Mamadou Aguibou,
Mouhamadou Mansour
NGUIRANE, Alioune KANE,
Awa NIANG FALL, Mohamed
SARR, Khalifa Ababacar KANE,
Mariama DIALLO, Safietou
SOUWARE, Jean Claude
MARUT, Patrick CHEVALIER,
Amirou DIALLO, Thierno
Boubacar BAH, Saran

CAMARA, Kiné Guèye NGOM,
Mamadou NDIONE, Khady
DIOUF, Abdoulaye FATY, Waly
FAYE, Awa NIANG FALL,
Amadou Hamath DIA, Julien
ANDRIEU, Paul DIÉDHIOU,
Boubacar Demba BA, Mamadou
THIOR, Catherine MERING,
Amadou Tahirou DIAW, Florent
LOMBARD, Khady DIOUF,

Awa NIANG FALL, Coura
KANE, Alioune KANE,
Claudette SOUMBANE Diatta,
Malick DIOUF, Paul DIÉMÉ,
Ibrahima Demba DIONE,
Moustapha Tito BASSÈNE,
WAA DIOGUÉ, André
DIATTA, Oumar DIATTA,
Patrick Afinké DIEDHIOU

SOMMAIRE

LISTE DES AUTEURS	13
SOMMAIRE	15
PREAMBULE.....	21
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	23
DISCOURS	35
CONFÉRENCES INVITÉES.....	51
VULNÉRABILITÉ DES COMMUNAUTÉS LITTORALES : CONCEPTS ET APPROCHES THÉORIQUES	53
Amadou Hamath DIA, Mouhamadou Mawloud DIAKHATÉ	
LA VULNÉRABILITÉ DES MÉTROPOLIS CÔTIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST	67
Michel Simeu-Kamdem	
ÉTAT DES LIEUX ET CONSERVATION DES MANGROVES EN CÔTE D'IVOIRE	87
OUATTARA Allassane & CECCHI Philippe	
AXE THEMATIQUE 1 : VULNÉRABILITÉ DES LITTORAUX : LA PERCEPTION DES SOCIÉTÉS ET COMMUNAUTÉS.....	113
UNE DÉMARCHE SOCIOHYDROLOGIQUE POUR RENOUVELER LES SAVOIRS SUR LE FLEUVE SÉNÉGAL	115
Jeanne RIAUX, Didier ORANGE, Andrew OGILVIE, Christian LEDUC, A. S. MOHAMED, H. M. ALI, Z. el A. SIDATT, Anna WESSELINK	
VARIATION PLUVIOMÉTRIQUE ET RESSOURCES EN EAU : QUELLE PERCEPTION DES POPULATIONS DANS LE BASSIN DU MARIGOT DE BAÏLA ?.....	135
Abdou Aziz Sy SADIO, Cheikh FAYE	
VULNÉRABILITÉ ET STRATÉGIES D'ADAPTATION AUX INONDATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST : CAS DE L'ESTUAIRE DE BISSAU (GUINÉE- BISSAU).....	147
GOMIS E.N., DIËYE S.	

CONTRAINTES ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT RIZICOLE DANS
LE TERROIR VILLAGEOIS DE DAROU KHAÏRY, (BIGNONA, SÉNÉGAL) 167

Yancouba SANE, Boubacar Demba BA,
Aïdara Chérif Amadou Lamine FALL

PERCEPTION DES RISQUES, VULNÉRABILITÉ ET RÉSILIENCE DES
POPULATIONS DE LA LANGUE DE BARBARIE (SAINT-LOUIS) FACE AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À L'ÉROSION CÔTIÈRE 179

Mamadou Aguibou Diallo, Aïdara C. A.
Lamine Fall, Djiby Sambou

DYNAMIQUE DES ESTUAIRES TRANSFRONTALIERS DU SÉNÉGAL ET DU
MONO (BENIN). ENTRE ALÉAS MÉTÉOMARINS, VULNÉRABILITÉS ET
RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS LITTORALES..... 191

DRAMÉ Awa B., MERCIER Denis

CHANGEMENTS D'USAGE ET OCCUPATION DU SOL DANS LA
COMMUNE DE MLOMP (SÉNÉGAL), 1969-2016 227

Mireia NICART ARROYO, Boubacar Demba BA,
Alphonse MANÉ SAMBOU, Yancouba SANÉ,
Sònia SANCHEZ-MATEO, José Ramón OLARIETA ALBERDI,
Elhadji Oumar TOURÉ, Tidiane SANÉ

ANTHROPISATION ET CONFLITS D'USAGE AU LARGE DES CÔTES DE
JACQUEVILLE 241

OUATTARA Seydou
AYENON Séka Fernand

**AXE THÉMATIQUE 2 : ÉLÉVATION DU NIVEAU OCÉANIQUE,
ÉVÉNEMENTS EXTRÊMES ET VULNÉRABILITÉ DES LITTORAUX ET
DES ÉCOSYSTÈMES MARINS 255**

ENJEUX ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE DES NIAYES FACE À
L'ÉROSION CÔTIÈRE (1985 - 2019), LITTORAL NORD DE LA RÉGION DE
DAKAR..... 257

Dr Abou BA,
Mamoudou Abdoul DIALLO

VARIABILITÉ SPATIO-TEMPORELLE DE L'ENVIRONNEMENT MARIN DE
L'AIRE MARINE PROTÉGÉE D'ABÉNÉ..... 269

Youssouph BADJI, Ousmane DIANKHA et Bamol Ali SOW

DESCRIPTION DE LA CIRCULATION OCÉANIQUE CÔTIÈRE ET DE SA
VARIABILITÉ SUR LA CÔTE SUD DU SÉNÉGAL..... 281

Birane NDOM, Siny NDOYE et Bamol Ali SOW

SALINITÉ DES SOLS ET PERCEPTION DES POPULATIONS SUR LA RESSOURCE EN EAU DU KAMOBEUL BOLONG (ESTUAIRE DE LA CASAMANCE, SÉNÉGAL).....	299
Ambroise SAGNA, Cheikh FAYE et Aidara Chérif Lamine FALL.	
CARACTÉRISATION DES RESSOURCES EN EAU ET DE LEURS FACTEURS DE DÉGRADATION DANS L'ÎLE DE CARABANE.....	313
Antoine Demba MANGA, Cheikh FAYE	
HAUSSE ET VARIABILITÉ DU NIVEAU DE LA MER PRÈS DES CÔTES OUEST-AFRICAINES	329
Arame DIÉYE, Habib Boubacar DIENG et Bamol Ali SOW	
IMPACT DE LA MARÉE SUR LE CALCUL DES FLUX DE MATIÈRES EXPORTÉES À L'OCEAN EN MILIEU ESTUARIEN.....	339
ORANGE Didier, LUU Thi Nguyet Minh	
LA SALINITÉ DES EAUX ET DES SOLS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX ACTIONS ANTHROPIQUES	351
Luc DESCROIX, Sylvie Paméla MANGA, Marie Jeanne SENGHOR, Yancouba SANÉ, Ange B. DIÉDHIYOU, Djiby SOW	
SALINITÉ, SALINISATION ET DÉSALINISATION DES EAUX SOUTERRAINES LITTORALES AU SÉNÉGAL	367
Sylvie Paméla MANGA, Yancouba SANÉ, Oumar SALL, Luc DESCROIX	
DYNAMIQUE DU TRAIT DE CÔTE DE LA COMMUNE DE KAFOUNTINE (BASSE CASAMANCE, SÉNÉGAL).....	381
Mamadou BARRY, El Hadji Balla DIÉYE, Oumar SY, Boubacar SOLLY	
BRÈCHES SPORADIQUES DE LA FLÈCHE SABLEUSE DE CAP ROXO : IMPACTS SUR LA CUVETTE RIZICOLE DE CABROUSSE.....	393
Mamadou THIOR, Tidiane SANÉ, Luc S. DIATTA, Alexandre BADIANE, Oumar SY, Yancouba SANÉ, Boubacar SOLLY, Luc DESCROIX	
CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX DU LITTORAL CONGOLAIS.....	403
Geoffroy Ibiassi MAHOUNGOU ; Fred William MANIACA ; Alain Claver BATCHY; Esperance Annaelle POUNGUI	
VULNÉRABILITÉ CÔTIÈRE AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA LANGUE DE BARBARIE (LB) À SAINT-LOUIS, NORD DU SÉNÉGAL.....	421
SAMBOU Djiby, MBAYE Mamadou Lamine, FALL Aïdara C. A. Lamine et DIALLO Mamadou Aguibou	

**AXE THÉMATIQUE 3 : VULNÉRABILITÉ DES LITTORAUX :
POLITIQUES PUBLIQUES, ACTIONS COMMUNAUTAIRES ET
RÉSILIENCE DES VILLES LITTORALES 435**

VULNÉRABILITÉ DES RESSOURCES EN EAU DANS LE BASSIN
ARACHIDIER DANS UN CONTEXTE DE RÉFORME DU SECTEUR DE
L'HYDRAULIQUE RURUALE 437
Mouhamadou Mansour NGUIRANE,
Pr Alioune KANE, Pr Awa NIANG FALL

RÉSILIENCE, STRATÉGIES D'ADAPTATION ET ACTIONS POLITIQUES
FACE À L'ÉROSION CÔTIÈRE DANS LA COMMUNE DE PALMARIN 453
Mohamed SARR

POLITIQUE PORTUAIRE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU
SÉNÉGAL 465
Khalifa Ababacar KANE

**AXE THÉMATIQUE 4 : RISQUES INDUSTRIELS, MINIERS ET
EXTRACTIFS ET MENACES SUR LES MILIEUX LITTORAUX 475**

LE LITTORAL D'AFRIQUE DE L'OUEST, MINÉ PAR L'EXPLOITATION
MINIÈRE DES RESSOURCES 477
Mariama DIALLO, Luc DESCROIX, Safietou SOUMARE
, Jean Claude MARUT, Patrick CHEVALIER

LA MANGROVE GUINÉENNE FACE À L'EXPLOITATION MINIÈRE 491
Amirou DIALLO, Thierno Boubacar BAH et Saran CAMARA

IMPACTS DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES EXTRACTIVES
"OFFSHORE" SUR LA PÊCHE AU SÉNÉGAL : TRANSPARENCE DANS LA
COMMUNICATION ET GOUVERNANCE DES ESPACES LITTORAUX 503
Kiné Guèye NGOM

VULNÉRABILITÉ DU LITTORAL DE LA GAMBIE FACE À L'ÉROSION
CÔTIÈRE : EXEMPLE DU LINÉAIRE CÔTIER ALLANT DE 515
Mamadou NDIONE, Khady DIOUF, Abdoulaye FATY,
Waly FAYE, Awa NIANG FALL

LE ZIRCON, NOUVEL ENJEU DU CONFLIT CASAMANÇAIS 525
Amadou Hamath DIA, Ibrahima BA

**AXE THÉMATIQUE 5 : MANGROVES ET RIZIÈRES : RÉSILIENCE ET
ADAPTATION 535**

L'ÉVOLUTION DE LA MANGROVE (1979-2019) DU SALOUM AU GEBÀ,
PAR TÉLÉDETECTION 537
Julien ANDRIEU

DYNAMIQUE SPATIALE ET MUTATIONS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES
EN ZONE DE MANGROVE OUEST-AFRICAINE, DE LA LAGUNE DE JOAL-
FADIOUTH (SÉNÉGAL) AU RIO CACINE (GUINÉE-BISSAU)..... 547

El Hadji Balla DIÉYE, Tidiane SANÉ, Boubacar SOLLY,
Paul DIÉDHIOU, Boubacar Demba BA, Mamadou THIOR,
Catherine MERING, Oumar SY, Amadou Tahirou DIAW

ÉTUDE DE LA RÉSILIENCE DE LA MANGROVE DU DELTA DU SALOUM :
REGARD BOTANIQUE SUR L'ÉVOLUTION DES SURFACES ET LES
PROCESSUS DE LA RÉGÉNÉRATION 563

Florent LOMBARD

LES TERROIRS RIZICOLES DE BASSE CASAMANCE : APPROPRIATION DE
L'ESPACE PAR LES COMMUNAUTÉS PAYSANNES DIOLAS ET ENJEUX
FONCIERS FACE AUX POLITIQUES PUBLIQUES DE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE..... 581

SANÉ T., DIÉDHIOU P., DIÉYE E. B.,
BA B. D., BADIANE A., DIAW A. T., MERING C.

**AXE THÉMATIQUE 6. VULNÉRABILITÉ, RÉSILIENCE ET
ADAPTATION : QUELLES RECOMMANDATIONS FACE À
L'ACCROISSEMENT DE LA VULNÉRABILITÉ..... 597**

RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS LOCALES DES ÎLES DU SALOUM
FACE AUX CONSÉQUENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA RARETÉ DE
L'EAU DOUCE 599

Khady DIOUF, Awa NIANG FALL, Waly FAYE,
Coura KANE, Alioune KANE

CONTRIBUTION DES SITES NATURELS SACRÉS À LA CONSERVATION
DES RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES DE LA ZONE DU LITTORAL
OUEST-AFRICAÏN : CAS DE LA BASSE CASAMANCE AU SÉNÉGAL..... 613

Dr Claudette SOUMBANE Diatta et Pr Malick DIOUF

GESTION DES DÉCHETS EN MILIEU INSULAIRE : CAS DE L'ILE
D'OURONG DANS LE DÉPARTEMENT D'OUSSOUYE (SÉNÉGAL)..... 629

Paul DIÉMÉ
Ibrahima Demba DIONE

RÉSILIENCE DES TERRITOIRES VULNÉRABLES :
LA GOUVERNANCE EN QUESTION ! Favoriser la responsabilité des habitants :
un défi pour tous les intervenants 643

Patrick CHEVALIER

**AXE THÉMATIQUE 7 : LA PAROLE À LA COMMUNAUTÉ DES
TERROIRS VILLAGEOIS CÔTIERS 657**

RÉALISATION D'UNE DIGUE (ANTI-SEL).....	659
	Moustapha Tito BASSÈNE
DIOGUÉ, UN CAS DE NON-RÉSILIENCE	665
	WAA DIOGUÉ
L'IMPROBABLE RÉSILIENCE DES HABITANTS DE HITOU	675
	André DIATTA, Oumar DIATTA, Patrick Afinké DIEDHIOU
CONCLUSION GÉNÉRALE	683
	Les éditeurs

IMPACTS DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES EXTRACTIVES "OFFSHORE" SUR LA PÊCHE AU SÉNÉGAL : TRANSPARENCE DANS LA COMMUNICATION ET GOUVERNANCE DES ESPACES LITTORAUX

Kiné Guèye NGOM

Doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication

Université de Lorraine, École doctorale Fernand Braudel,

Laboratoire Centre de Recherche sur les Médiations

Résumé : Au Sénégal, malgré maintes politiques publiques, le secteur de la pêche traîne encore des limites contraignantes dues aux épisodes de crise environnementale provoqués par le changement climatique, les pollutions d'origine anthropique et/ou les comportements non-responsables. Ainsi, face à la perspective d'exploitation du gaz offshore, à risque, l'opinion publique s'alarme sur les pollutions marines possibles et susceptibles d'affecter la biodiversité marine, la santé des populations et l'économie maritime, notamment celle de la pêche artisanale. À ces menaces sur la biodiversité et le bien-être des populations, le souci majeur des pouvoirs publics devient de concilier les activités de pêche et l'exploitation de ressources fossiles « offshore ». La contribution ambitionne de montrer le rôle que peut jouer la transparence des communications dans les modalités de conciliation des activités de pêche et celles extractives. Elle est portée par des enquêtes de terrain, mixtes, qui ont permis de questionner sur l'opinion et la perception des communications relatives à la gouvernance écologique des opérations d'exploitation du gaz en mer garante de la durabilité de la pêche.

Mots-clés : communication, transparence, gouvernance, pêche, gaz offshore, écologie marine.

Abstract : In Senegal, despite many public policies, the fishing sector is still trailing restrictive limits due to episodes of environmental crisis caused by climate change, anthropogenic pollution and /or non-eco-friendly behavior (non-responsible behavior). Thereby, faced with prospect of offshore gas exploitation, at risk, public opinion is alarmed about possible marine pollution capable of affecting marine biodiversity, population's health and the maritime economy, in particular artisanal fishing activities. In view of these threats to biodiversity and the well-being of population, the major concern of the public authorities is to reconcile fishing activities and the exploitation of offshore fossil

resources. The contribution aims to show the role that transparency of communication can play in the methods of reconciling fishing and extractive activities. It is supported by mixed field surveys, which have made it possible to question the opinion and perception of communication relating to the ecological governance of offshore gas operations, which guarantee the sustainability of fishing.

Keywords: communication, transparency, governance, fishing, offshore gas, marine ecology.

Introduction

Long de 7 000 kilomètres, le littoral de l’Afrique de l’Ouest constitue un écosystème qui regorge d’une remarquable biodiversité marine offrant ainsi à ses régions un important potentiel économique. À l’instar du Sénégal, le littoral ouest-africain profite du phénomène de « *upwelling* »⁴⁸. Ce qui confère à ses eaux d’importantes et diverses ressources halieutiques. De fait, au Sénégal, la pêche maritime notamment artisanale est une activité dynamique et contributrice à la pondération de la balance des paiements et au bien-être des populations. Cependant, la pêche artisanale fait face à de réels problèmes de gouvernance et de disponibilité de la ressource.

Soucieux de l’avenir de la pêche artisanale et des populations, devant la perspective d’exploitation du gaz « *offshore* » à forts risques environnementaux, des scientifiques, des militants, mais aussi des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des institutions privées et publiques se mobilisent pour défendre la cause environnementale et les intérêts de la pêche sénégalaise. Ils essayent d’alerter l’opinion publique à travers des prises de parole en vue de conserver la ressource et l’environnement marins, mais aussi de promouvoir le développement de la pêche face au risque de délaissement au profit de l’industrie extractive.

S’inscrivant dans les Sciences de l’Information et de la Communication, cet article rend compte des rôles possibles des dispositifs de communication face aux problématiques socio-environnementales compromettant le développement de la pêche. Il s’appuie sur une étude de perception menée entre 2018 et 2019 portant sur l’impact de l’exploitation du gaz *offshore* sur l’activité de pêche, mettant le focus sur les enjeux de

⁴⁸ Remontée d’eau « qui apporte des eaux froides enrichies en éléments nutritifs (nitrates et phosphates notamment) » (Ministère de l’Environnement et de la Protection de la Nature, 2002, p. 15).

la communication dans la construction d'une démarche de gouvernance des activités extractives d'envergure écologique. Les enquêtes ont été menées par le biais d'entretiens semi-directifs tenus avec les autorités de la conservation du milieu marin, de la pêche artisanale et de la gouvernance des ressources fossiles au Sénégal.

I- Gouvernance de la pêche au Sénégal. Quel défi pour la communication ?

Levier stratégique de développement économique, la pêche est aussi vectrice de paix sociale au Sénégal. « La pêche génère aujourd'hui près de 63 000 emplois directs (pêcheurs) aux nationaux dont 94 % sont fournis par la pêche artisanale » (Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) Sénégal, s.d.). De surcroît, dans un pays où le « *ceebu jën* »⁴⁹ est le repas national, la pêche assure la sécurité alimentaire en procurant aux populations des éléments riches en valeurs nutritionnelles. Pour continuer à tirer profit de ce secteur, le Sénégal encourage le développement et la durabilité de la pêche artisanale. Cependant, le secteur est confronté à un déficit de communication et d'inclusion compromettant l'efficacité des projets pour la pêche. À cela s'ajoutent les questions environnementales qui accentuent le malaise du secteur et peuvent obérer sa dynamique. Le changement climatique touche la pêche artisanale et motive les communications gouvernementales à mettre en place des mesures drastiques. Néanmoins, le net déficit de communication montre les limites de la gouvernance des politiques publiques sur la crise climatique.

I-1- Gestion de la pêche. Tout problème est un problème de communication

À travers la signature d'accords et l'attribution de licences, le Sénégal envisage de produire des revenus en favorisant la durabilité de la pêche. Le pays a, par ailleurs, réparti les compétences en matière de la gouvernance de la pêche pour venir en appui aux collectivités territoriales et aux institutions publiques concernées. C'est ainsi qu'ont été institués les Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA), en octobre 2010, qui ont pour missions, entre autres, de promouvoir la rétroaction et l'inclusion dans le secteur. C'est dans cette lignée que s'inscrit aussi la création des Aires Marines Protégées (AMP) obtenue au terme du cinquième congrès mondial de l'UICN de Durban. Dispositifs de gestion spatiale et durable de la biodiversité, les AMP, à l'instar de celles de Saint-Louis et de Cayar,

⁴⁹ Riz au poisson

ont, cependant, de réelles difficultés de gouvernance, notamment dans le domaine de la communication. La Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP) souligne dans les causes des difficultés rencontrées par les AMP, « le déficit de communication, d'information et de sensibilisation sur les AMP ». Conscient de ces lacunes, le gouvernement s'engage à réformer le secteur en le mettant sous la houlette d'une Lettre de Politique Sectorielle pour le Développement des Pêches et de l'Aquaculture (LSPDPA) qui est un cadre de gouvernance s'établissant sur la période 2016-2023.

Le Sénégal a institué de longue date des législations pour contrôler et maîtriser les opérations de pêche dans ses eaux maritimes. Dès le 19 mai 1965, le gouvernement montre les prémices de ses plans de promotion de la pêche en établissant la loi n° 65-32 remplacée par la loi n°2010-09, relative à la police des ports maritimes ; puis le 28 janvier 1983, il conforte ses actions avec la loi n° 83-05 portant sur le Code l'environnement qui sera révisé par la loi n°2001-01 du 12 avril 2001. C'est avec la loi n° 98-32 du 14 avril 1998 que le Sénégal définit pour la première fois un Code de la pêche maritime. Mais, celui-ci manifesterait des insuffisances relevées dans les débats publics et sera révisé par la « loi n°2015-18 » du 13 juillet 2015. Toutefois, l'opinion des sphères publiques et médiatiques perçoit un écart conséquent entre les discours sur les projets de lois et les réalités du terrain. L'utilisation continue des monofilaments interdits par le titre 3 de la *Loi n° 2015-18 du 13 juillet 2015 portant Code de la Pêche maritime en est une brillante illustration.*

Au cours de nos enquêtes de terrain⁵⁰ auprès des acteurs de la pêche artisanale, nous avons relevé les obstacles suivants relatifs à la gestion des affaires de la pêche artisanale : le manque de moyens techniques et financiers, l'incohérence des politiques publiques, la non-application des lois et la faiblesse des communications. À ces déficits structurels du secteur de la pêche, s'ajoute le phénomène du réchauffement climatique avec tous ses corollaires.

⁵⁰ Ces enquêtes par entretien ont été adressées aux pêcheurs, mareyeurs et transformateurs, aux CLPA, au Forum Civil, à Cayar Vision Futur, aux radios communautaires de Saint-Louis et de Cayar.

I-2- Crises environnementales et activités de pêche : une crise communicationnelle

Les mers subissent des vulnérabilités protéiformes face au réchauffement climatique. Le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (2002) discerne les impacts du réchauffement global suivants : élévation du niveau marin ; augmentation des hauteurs de houle ; réchauffement des eaux océaniques ; et modification des « *upwelling* ». On distingue aussi l'exacerbation des érosions côtières qui constituent un frein aux économies de pêche car les eaux occupent désormais les espaces d'exercice des activités connexes à la pêche comme le mareyage, l'écaillage, les transformations de poisson, etc. En sus, selon Wolrdfish (2010), en mer, les petits pélagiques, qui sont particulièrement sensibles aux changements environnementaux, sont profondément affectés. Devant ce fait, la pêche artisanale s'affaiblit : « la situation actuelle laisse apparaître une forte diminution des stocks de poissons et une baisse globale du niveau des captures » (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2015, p. 24). Le chiffre d'affaires des activités de pêche enregistre un recul notable. Les pêcheurs de Cayar n'effectuent, aujourd'hui, que trois mois de campagne rentable contre neuf mois auparavant. Parmi les causes délictueuses et indubitables de cette crise, nous pouvons citer l'attribution mercantile du domaine maritime public à des privés, l'urbanisation, la pollution des eaux maritimes, l'extraction du sable marin, la multiplication des usines de farine de poisson qui accélère le pillage de la ressource et l'ouverture des espaces maritimes à la pêche industrielle avec des navires internationaux à grands tonnages. Ainsi, on discerne un hiatus entre les discours des dirigeants dans le secteur de la pêche et les faits. Les associations de la société civile, généralement en manque de moyens, semblent peu réactives, voire apathiques. De leur côté, les populations, non-conscientes des enjeux ou dont leurs causes ne sont pas encadrées et leurs matériaux non-aiguillés, ont du mal à agir sur les pouvoirs publics. Enfin, au chapitre des politiques publiques de lutte contre le changement climatique, le problème de l'information et de la communication se présente comme un frein. Il retarde l'éveil des consciences citoyennes et la mobilisation des parties prenantes. Sall, Samb, Tall, & Tandian (2011) identifient une déficience des systèmes de communication se manifestant par l'insuffisance de visibilité, ce qui limite l'impact des programmes sur le changement climatique.

II- Exploitation du gaz *offshore* et activités de pêche. Quel rôle pour la transparence des communications ?

Devant exploiter du gaz *offshore*, le Sénégal est appelé à contourner les facteurs susceptibles d'engendrer le phénomène communément dit la « malédiction des ressources naturelles ». Les acteurs gouvernementaux et les compagnies pétrolières s'engagent dans leurs discours à respecter les exigences environnementales et à procéder à une exploitation conciliable avec la pêche. Un pêcheur saint-louisien nous déclare qu'« à en croire les compagnies gazières, le gaz à exploiter sur nos côtes ne présente pas de danger ». Cependant, les acteurs de la pêche restent sceptiques et anxieux quant aux risques du projet extractif. C'est une des raisons parmi tant d'autres qui poussent les acteurs de la pêche, les militants-écologistes, les associations de la société civile et les ONG à s'alarmer. De plus, la question de l'écologie reste très peu soulevée dans les communications de la gouvernance du gaz découvert.

II-1- Pêche artisanale et gouvernance des ressources *offshore*. Entre perception sociale et impératifs de transparence

Les industries extractives sont réputées être un secteur à hauts risques socio-environnementaux. D'après Kloff & Wicks (2004), les impacts des activités extractives *offshore* sont inhérents à des formes de pollutions sonores et physiques qui perturbent l'équilibre des fonds marins et encouragent la turpitude des eaux, la migration ou l'invasion des poissons, ce qui aurait des effets sur la disponibilité des ressources et la stabilité socio-économique des littoraux à forte densité démographique. Dans les villes de Cayar et de Saint-Louis, la quasi-totalité des pêcheurs interviewés déclarent constater d'ores et déjà les impacts des activités extractives sur l'accessibilité de la ressource. Un pêcheur, membre du CLPA de Cayar, nous informe que « depuis le début de l'exploration, des poissons comme la sardinelle se font de plus en plus rares au niveau de nos côtes »⁵¹. Le représentant des pêcheurs à «*fele-fele*»⁵² à Saint-Louis conforte qu'« avec la réduction des zones de pêche due aux installations gazières, nous avons du mal à accéder aux poissons »⁵³. Ainsi, pour court-circuiter les périls probants des projets d'exploitation d'hydrocarbure, depuis la découverte du gaz en 2015 au large des côtes de Cayar et de

⁵¹ Interview avec un pêcheur et membre du CLPA de Cayar effectuée le 04 novembre 2019.

⁵² Filet dérivant qui peut de fait être un monfilament.

⁵³ Interview avec un pêcheur et représentant des pêcheurs «*félé-félé*» au niveau du CLPA de Saint-Louis faite le 12 novembre 2019.

Saint-Louis, sociétés civiles, ONG, communautés de pêche et médias militent pour la durabilité de la pêche. Ils se constituent en leaders d'opinion et orientent les débats vers la gouvernance des ressources extractives pour la pérennisation de la pêche artisanale.

Dans le cadre de sa « politique de bonne gouvernance », le Sénégal a adhéré en 2013 à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) qui est une norme de référence mondiale quant à la transparence afférant la gestion du pétrole et du gaz. Le secrétaire permanent adjoint de l'ITIE nous rapporte⁵⁴ que dans ses objectifs de plan *offshore* durable l'ITIE prévoit de développer des politiques de sorte que le secteur extractif ne contribue pas à l'érosion côtière et préserve la production halieutique. Par ailleurs, pressenti depuis la signature de la convention de Rio de Janeiro en 1992, le Sénégal a confirmé son engagement au service de la préservation de l'environnement en participant à l'accord de Paris en 2015 lors de la 21^e Conférence des Parties (COP21). En outre, le gouvernement a signé la convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer conclue le 10 décembre 1982 et la convention internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures paraphée en 1990. Avec la loi n° 98-05 du 8 janvier 1998 portant Code pétrolier, révisé par la loi n°2019-03 du 1^{er} février 2019, « la consolidation des dispositions sur la protection de l'environnement, conformément aux normes et pratiques en vigueur dans l'industrie pétrolière internationale » est désormais un principe législatif. Cependant, une stratégie globale de communication relative à la gouvernance du secteur extractif, à l'énonciation de politiques écologiques et au devenir de l'activité de pêche ressort très peu de ces textes, ce qui invite à une interrogation sur la transparence de la communication dans ce domaine.

II-2- Transparence des communications sur les relations entre extraction gazière et activité de pêche

Le manque de communication quant à l'écologie a un effet notable sur l'efficacité des politiques de conservation de l'environnement marin et par conséquent sur les programmes d'évaluation des liens entre activités de pêche et exploitation des ressources gazières. Les acteurs notent et déplorent une insuffisance, voire une quasi-inexistence de communications sur les programmes écologiques. D'ailleurs, le responsable juridique du Forum Civil affirme : « Les communications sur

⁵⁴ Lors d'une interview effectué le 07 novembre 2019 au siège de l'ITIE à Dakar.

l'exploitation du gaz au Sénégal n'intègrent pas les aspects écologiques et l'environnement marin»⁵⁵. Au Sénégal, avec la découverte des hydrocarbures *offshore*, la question de la transparence sur la gouvernance des ressources minérales tient en haleine l'opinion publique. Autour de controverses sur la gouvernance des ressources *offshore*, notamment sur la manne financière, l'utilisation du concept de la « transparence » émerge. « [...] La transparence doit donc être définie comme un processus relatif d'accessibilité de données informationnelles » (Libaert, 2003, p. 18). La transparence dans les systèmes de communication facilite l'accès aux informations tout en prenant en compte les attentes du récepteur. D'où le lien étroit entre la communication et la transparence qui se veulent des processus dont la finalité est de rendre accessibles les informations en intégrant les paramètres de la réception. « À une époque où rendre des comptes au public – l'*accountability* – est au cœur de l'action de toute organisation, mettre en scène sa « transparence » devient un enjeu majeur. Associations ou lanceurs d'alertes n'hésitent alors pas à poursuivre devant la justice et à dénoncer les organisations qui n'adoptent qu'une transparence de « façade » ou qui cherchent à s'y dérober » (Allard-Huver, 2017, p. 3). Avertis des menaces accablantes que fait peser l'absence de transparence et inquiets de la précarité de la pêche artisanale qu'engendre le phénomène de déficit de communications écologiques, les organismes de la société civile sénégalaise tels que Forum Civil, Cayar Vision Futur, *Ño Lank*, etc. entendent s'activer à revendiquer plus de transparence dans les communications des autorités publiques et des compagnies pétrolières et gazières.

Le jeu de la transparence dans les communications est généralement appréhendé comme étant positif et performatif dans les discours et les liens sociaux. La transparence dans les systèmes de communication pourrait permettre d'instaurer un climat de confiance favorable à l'acceptabilité sociale⁵⁶ et à la bonne gouvernance des hydrocarbures *offshore*. En effet, les processus de communication accessibles sont conçus comme une garantie d'ouverture et une réaffirmation du droit à l'information et de l'expression des principes de la démocratie. Par

⁵⁵ Interview avec le responsable juridique du Forum Civil effectuée le 06 novembre 2019.

⁵⁶ Dimension du développement durable qui « [...] se définit comme l'une des conditions à respecter pour toute « bonne » politique, au même titre que les possibilités physiques (techniques) de mettre en œuvre la décision [...] » (Chaskiel, 2018).

exemple, « en raison des multiples catastrophes écologiques, des grands problèmes internationaux liés au gaz à effet de serre ou à la réduction de la couche d’ozone, des projets d’implantation industrielles ou des projets équipementiers ayant un fort impact environnemental, la transparence a été moteur de luttes écologiques et son intégration juridique a été un élément majeur de démocratisation » (Libaert, 2003, p. 62). Dès lors, le public a les matériaux utiles pour participer à la gouvernance des ressources naturelles. Ainsi, face aux projets à hauts risques sur l’environnement notamment marin et les activités économiques, la transparence se présente comme un levier stratégique de prévention et de pilotage de l’action publique.

Conclusion

Au Sénégal, l’activité de la pêche artisanale est source de développement et porteuse de bien-être. Par conséquent, face aux problématiques environnementales entraînant l’indisponibilité et la perte de qualité des ressources halieutiques, garantir la sécurisation de la pêche devient un enjeu majeur. Pour ce faire, le Sénégal a adopté des politiques de développement de la pêche artisanale accompagnées d’importants textes législatifs. Mais, les politiques publiques de pêche sont confrontées à de réels problèmes de gouvernance, auxquels les déficiences soulignées dans les processus de communication en matière de disponibilité et de transparence contribuent fortement. Elles constituent des obstacles aux projets de l’État et ont pour corollaire des lacunes quant à l’application des règles juridiques.

Devant la perspective d’exploitation de gisements gaziers, le secteur de la pêche artisanale sénégalaise est particulièrement menacé. Cette exploitation peut avoir un impact négatif en troublant les potentialités et les dynamiques économiques des paysages littoraux. Dans les discours des autorités gouvernementales et des compagnies gazières surgit l’ambition de protéger la pêche, tandis que les autorités et les communautés de pêche identifient un écart conséquent entre les actions et les discours. Les communautés de pêche déclarent ne recevoir aucune information sur les potentielles variations du milieu et/ou les politiques de conservation du milieu marin et de l’activité de pêche. En revanche, elles ont déjà une perception des retentissements manifestes des projets d’exploitation du gaz *offshore*. S’il est vrai que leurs constats sont vraisemblables, il n’en demeure pas moins que le phénomène du réchauffement climatique, la pêche industrielle et les problèmes de gouvernance soulignés supra soient à l’origine de la raréfaction de la

ressource. Cette hypothèse est d'autant plus difficile à confronter à la réalité qu'il n'existe pas, à ce jour, d'études scientifiques pouvant permettre de la confirmer ou l'infirmier.

Toutefois, les risques d'impacts restent élevés et la mise au point et en pratique d'une politique de communication suivie respectant les normes de transparence pourrait permettre d'impliquer et de mobiliser les populations dans les processus de bonne gouvernance. Elle servirait au renforcement des capacités d'action des communautés de pêche à travers l'information et la formation en vue de les encourager à appliquer les lois et les impliquer dans la gestion des affaires de la pêche ; aiguillonner la sensibilisation aux enjeux socio-environnementaux des industries extractives ; promouvoir les plaidoyers au service de la pêche artisanale quant à la gouvernance du gaz *offshore* ; faire respecter les exigences environnementales aux compagnies et contraindre les autorités environnementales et gouvernementales au contrôle des opérations gazières ; et enfin, harmoniser les activités extractives avec celles de la pêche.

Références bibliographiques

Allard-Huver, F. (2017). Transparence. In : *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/transparence>.

Assemblée fédérale. (1982, décembre 10). Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer. *Texte original*. New-York, Etats-Unis .

Banque mondiale. Programme de gestion du littoral ouest-africain. (2015). *Un partenariat pour la sauvegarde du patrimoine littoral de l'Afrique de l'Ouest*.

Chaskiel P. (2018). « Acceptabilité sociale ». In : *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/acceptabilite-sociale>.

CSRSP Sénégal. (s.d.). Consulté le novembre 05, 2019, sur spsr.org: <http://spsr.org/fr/s%C3%A9n%C3%A9gal>

Kloff, S., & Wicks , C. (2004). *Gestion environnementale de l'exploitation de pétrole offshore et du transport maritime pétrolier*. Commission de l'UICN des Politiques Environnementales, Économiques et Sociales.

Libaert, T. (2003). *La transparence en trompe-l'œil* (Vol. 166). Paris: Descates & Cie.

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. (2015). *Rapport sur l'état de l'environnement au Sénégal*. Dakar : Centre de Suivi Écologique.

Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature. (2002). *Rapport national sur l'état de l'environnement marin et côtier*. Dakar : Direction de l'Environnement et des Établissements Classés.

Niang, N. A. (2011, janvier 30). *Dynamique socio-environnementale et développement local des régions côtières du Sénégal : l'exemple de la pêche artisanale*. Thèse de doctorat en Géographie. Université de Rouen. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00561298>

Président de la République du Sénégal, Abdou Diouf. (1998, Janvier 08). *Loi 98-05 du 8 janvier 1998 portant Code pétrolier. Exposé de motifs*, 20. Sénégal.

Président de la République du Sénégal. (2015, juillet 13). Loi n° 2015-18 du 13 juillet 2015 portant Code de la Pêche maritime. *Loi, 21*. Dakar, Sénégal : Journal officiel de la République du Sénégal.

République du Sénégal. Direction des Aires Marines Communautaires Protégées. (s.d.). *Projet de Consolidation et d'Extension du Réseau des Aires Marines Protégées du Sénégal*. Consulté le septembre 20, 2019, sur <http://www.damcp.gouv.sn>: <http://www.damcp.gouv.sn/content/projet-de-consolidation-et-d%E2%80%99extension-du-r%C3%A9seau-des-aires-marines-prot%C3%A9g%C3%A9es-du-s%C3%A9n%C3%A9gal>

Sall, M., Samb , A., Tall, S. M., & Tandian, A. (2011). *Changements climatiques, stratégies d'adaptation et mobilités. Évidence à partir de quatre sites au Sénégal* (Vol. 49). London: Human Settlements Group International Institute for Environment and Development (IIED).

WorldFish. (2010). *Rapport d'atelier 2011-10. Vision 2050: changement climatique, pêche et aquaculture en Afrique de l'Ouest Du 14 au 16 avril 2010, Dakar, Sénégal*. Dakar : Worldfish Center.